

Analyse du chapitre VII « Féminisme ».

L'analyse de ce chapitre va nous servir à étudier le militantisme féministe de Marguerite Martin durant son séjour en Deux-Sèvres, reflet éclatant de ce qui se passait ailleurs en France. Il va donc être particulièrement étoffé et nous insérons à la fin de cette analyse un résumé des deux ouvrages qu'elle fait paraître avant « Les Bourreaux de l'École » : « Les droits de la Femme » et « Féminisme et coéducation ».

Avec la publication de son ouvrage *Les Droits de la Femme*, la parution d'articles dans les journaux des Deux-Sèvres et ses conférences sur le féminisme et le suffragisme, Marguerite Martin vas très vite subir l'ire des hautes autorités du département. Cela dit, même si cela est perceptible dans le roman, on peut considérer que l'auteure n'exprime que modérément la réalité de ses problèmes dans ce domaine. Face aux difficultés déjà évoquées et celles qui nous allons faire ressortir ci-après, le préfet écrira qu'elle l'avait cherchée, la misogynie de ce monsieur étant patente.

Ce qu'il faut remarquer dans ce chapitre et pour l'ensemble de ce roman, c'est l'absence de mention de l'ouvrage *Les Droits de la Femme* alors que c'était bien cette parution qui servait de prétexte et de support à ses conférences. Les journaux y font d'ailleurs largement référence dans leurs comptes-rendus.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

M^{me} Marguerite MARTIN
*Déléguée du Groupe des Deux-Sèvres
de l'Union Française
pour le suffrage des Femmes*
FERA

LE DIMANCHE 7 JANVIER 1912
à 2 h. du soir, salle des Fêtes

UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE

ET TRAITERA

LE SUFFRAGE DES FEMMES

Cette conférence s'adressant à toutes les personnes imbues du sentiment d'émancipation et d'éducation, mais plus particulièrement aux femmes, ces dernières se feront un devoir d'y assister.

*
**

A l'issue de la Conférence

GRANDE SAUTERIE
Brillant orchestre

PRIX D'ENTRÉE : 0 fr. 25 pour les frais.

Annnonce de la première conférence faite en Deux-Sèvres par Marguerite Martin qui se déroule à Thouars le 7 janvier 1912.

Marguerite Martin avait officiellement été nommée déléguée de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes en Deux-Sèvres le 10 octobre 1911 et c'est à ce titre qu'elle va tenir ses conférences. Elle évoque de la manière suivante l'action des propagandistes de l'UFSF : « Chaque ville, chaque centre important, recevait la visite de l'une d'entre nous. Bravement, nous grimpons à la tribune, nous exposions notre thèse, nous tenions tête aux contradicteurs et nous repartions enthousiastes et têtues pour recommencer ailleurs. Ce fut pour moi, une période de grande activité militante. Elle marque mes débuts dans l'effort oratoire, fait extrêmement important à mes yeux car je puis bien dire que je dois à mes efforts d'oratrice les plus pures joies de ma vie, joies qui jamais ne m'ont apporté la désillusion ni la satiété ».

Le féminisme est alors en cours d'évolution et les propos des propagandistes également : « Nous renoncions peu à peu à cette formule d'ailleurs fausse qui avait servi de cheval de bataille à nos aînées : « La femme peut faire tout ce que peut faire l'homme », pour en adopter une autre bien plus exacte : « Ce que peut faire la femme vaut ce que peut faire l'homme. » L'idée de l'équivalence des efforts remplaçait l'idée de l'identité des possibilités. On comprenait enfin que, différents, l'homme et la femme se complètent, qu'ils sont les deux parties d'un tout indivisible qui est le couple humain. On voulait travailler pour le couple et à travers lui, pour la famille et pour l'humanité. » Soulignons ici que l'émancipation totale de la femme avec les domaines de la contraception et de l'avortement, entre autres, ne sont pas encore dans les concepts féministes de Marguerite Martin. Elle ajoute : « Nous ne partions plus en guerre contre l'homme mais bien contre le bellicisme, contre l'alcoolisme, contre le paupérisme, contre les taudis. Notre féminisme se purifiait maintenant au feu de l'altruisme ».

Dans sa vie de femme, de mère, de militante, Marguerite Martin considérait qu'il y avait en elle deux femmes : « celle qui, douce et craintive, souvent timide, volontiers repliée sur elle-même, écoute plus souvent les autres qu'elle ne leur exprime sa pensée, et celle qui se tient en plein feu de la rampe, devant un auditoire attentif ; à la minute précise où le Président prononce mon nom, j'ai l'impression en quittant ma chaise de laisser l'autre derrière moi et de pénétrer de plain-pied dans un monde différent, celui de la pensée. »

Son talent d'oratrice, elle le puise également dans sa jeunesse militante, parce que deux figures emblématiques de l'époque l'ont marquée. Il y a tout d'abord Francis de Pressensé (1853-1914), journaliste, député, dreyfusard et un des fondateurs de la *Ligue des droits de l'homme* dont il sera président. C'est pour Marguerite Martin

un orateur persuasif « car il intéressait » Et puis il y a Jean Jaurès que notre auteure allait écouter lorsqu'elle le pouvait : « sa voix grondait et mille cœurs bondissaient au même rythme en mille poitrines et des milliers de poings se levaient. Quand la foule frémissante s'écoulait ensuite, il semblait qu'un ouragan sans fin déferlât sur le monde et que toutes les injustices sociales fussent balayées à jamais ».

Intéressons-nous maintenant aux conférences deux-sévriennes de notre auteure.

Comme nous l'avons déjà mentionné, elle avait fait une première conférence féministe à Fontenay-le-Comte en janvier 1908, et il faut attendre le 7 janvier 1912 pour qu'elle en fasse une nouvelle à Thouars, initialement prévue le 31 décembre 1911, puis une autre à Parthenay le 18 février 1912. Notons dès maintenant que ces conférences se firent en hiver, alors que Dominique Marty fait la sienne à la belle saison. Précisons en outre que la conférence de Thouars était suivie d'une « grande sauterie » avec un « brillant orchestre ». Cette conférence s'adressait « à toutes les personnes imbues du sentiment d'émancipation et d'éducation, mais plus particulièrement aux femmes, ces dernières se feront un devoir d'y assister ».

À la suite de ces deux premières conférences, des sections de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes sont créées à Thouars, Parthenay et Saint-Maixent-l'École. Un groupe des Deux-Sèvres est même constitué sous la présidence de Mme Aguillon, épouse du sénateur-maire de Parthenay, Louis Aguillon. La conférence que Mme Martin donne à Niort le 13 avril 1912 ne permet pas d'y créer une section¹⁵⁵. Il faudra attendre 1914 et une conférence de Mme Brunschvicg pour que Niort s'éveille au féminisme et au suffragisme. Entre temps, c'est la section thouarsaise qui va être la plus active avec à sa tête Rachel Marliangeas que nous évoquons plus longuement dans notre second livre sur le féminisme en Deux-Sèvres. Soulignons néanmoins qu'après avoir été désignée secrétaire de la section de Thouars, cette femme publie plusieurs articles sur le féminisme et le suffragisme dans le journal *Le Populaire de l'Ouest* dès janvier 1912. Elle se présenta aux élections municipales de Thouars en 1912.

Avant sa conférence à Niort, Marguerite Martin était intervenue le 31 mars 1912 à la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Angers pour l'Union

¹⁵⁵ Le compte-rendu est très détaillé dans les colonnes du journal *La France* du 19 avril 1912.

Française pour le Suffrage des Femmes. À cette occasion, le journal *L'Ouest* daté du jour, donne une courte biographie des intervenants avec photographie : « Mme Marguerite Martin. Institutrice à Parthenay, vendéenne, née le 20 septembre 1877, fille d'officier, auteur d'un remarquable ouvrage de propagande féministe : « Les droits de la Femme ». D'un esprit très élevé et d'un grand cœur, Mme Marguerite Martin est une militante féministe. Sa parole claire et précise, la force de son argumentation en font une conférencière émérite dont le succès ne s'est jamais démenti. Mme Marguerite Martin est mariée et mère d'une charmante enfant. Elle est dans le département des Deux-Sèvres, déléguée de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes. »

Pour cette conférence, Marguerite Martin côtoie l'avocate Suzanne Grunberg qu'elle a déjà rencontrée à Paris. Le compte-rendu de cette conférence est publié le 1^{er} avril 1912 dans les colonnes du *Petit Courrier* d'Angers et on peut en relever ce que déclare Marguerite Martin : « Vous êtes braves, vous êtes forts, vous avez mille qualités, s'écrie d'une voix de velours Mme Martin en s'adressant au sexe fort, mais vous êtes querelleurs, batailleurs et destructeurs. Nous avons d'autres facultés, notamment celles de la douceur, de la bonté, qui s'alliant aux vôtres, les complèteraient utilement. « Appelez les femmes aux affaires et la paix du monde ne sera plus un vain mot ». » Le compte-rendu publié le même jour dans les colonnes du journal *L'Ouest* est plus détaillé. Mme Martin « vint apporter l'émouvant plaidoyer de la bonne mère de famille. Elle le déclare d'ailleurs modestement, c'est à ce titre seul qu'elle vient prendre la parole en faveur d'une œuvre en laquelle elle met la foi la plus robuste. « Vous n'êtes ni des méchants, ni des despotes Messieurs, dit-elle, mais vous ne pouvez vous décider à rompre avec la tradition ». La femme a créé le foyer heureux. L'homme de son côté a-t-il réalisé l'État heureux ? « En nous dotant de qualités différentes, la nature ne nous a-t-elle pas indiqué qu'il fallait qu'elles se complètent par une union parfaite. On a vu les haines de races se perpétuer entre les peuples. Tous les jours vous parlez de fraternité et de concorde et tous les jours vous dotez vos armées de nouveaux engins de destruction. Appelez donc les femmes au pouvoir, la paix universelle sera alors certaine. Après avoir créé le foyer, la femme aurait l'obligation sacrée de la défendre ». Mme Marguerite Martin passe ainsi en revue les différentes questions sociales sur lesquelles la femme serait particulièrement apte à donner son avis : protection de l'enfance, alcoolisme, etc. La révolution dont elle rêve est toute de beauté, d'amour et d'harmonie. « La femme affranchie, poursuit avec éloquence la conférencière, sera plus que jamais votre amie, votre vraie compagne.

Rassurez-vous Messieurs, vous n'avez rien à perdre à notre participation aux affaires publiques et tout à gagner». La Société régénérée par cet apport de forces neuves sortira grandie de la crise qu'elle traverse». Le journal *La France* fera écho sur sa page Parthenay du succès de Marguerite Martin. Autant dire que comme pour les autres conférences, cela ne dut pas plaire au couple Barbot et à certaines hautes autorités.

Au Comité central de l'UFSF du 15 janvier 1912, il est fait état que « Mme Martin fait en province des conférences qui obtiennent un grand succès ». Soulignons qu'elle n'en avait alors fait qu'une seule¹⁵⁶ ! Notre auteure est ensuite présente au Comité central du 29 janvier 1912 et propose qu'à l'issue de l'assemblée générale de l'UFSF, une procession soit faite à la statue de Maria Deraismes¹⁵⁷. On lui répond que si une procession devait être organisée, ce serait pour Eugénie Potonié-Pierre qui fonda la *Fédération des Sociétés féministes françaises* en 1892. Le Comité rejetait en fait tout projet de ce genre pour couper court aux éventuelles divergences d'opinions politiques.

Sur les quatre premiers mois de l'année 1912, Marguerite Martin est donc particulièrement active comme propagandiste de l'UFSF. La conférence qu'elle évoque dans son roman est en quelque sorte un résumé de cette activité tout en la centrant sur Parthenay.

Dans le roman, elle écrit que son héroïne fit paraître l'annonce de la conférence dans des journaux nationaux. Nous en avons douté, pensant que seuls les journaux locaux de tendance radical-socialiste avaient été contactés. En consultant les archives de Mme Martin, si nous n'avons pas retrouvé l'annonce de la conférence dans la presse nationale, il y a bien un compte-rendu dans le journal *La France* du 22 février 1912, intitulé « Mouvement féministe » qui résume la conférence du 18 février à Parthenay.

D'un point de vue local, le journal conservateur *Le Petit Gâtinais* ne fera écho de l'activité féministe que le 4 février 1912 après l'annonce de la création d'un groupe de l'UFSF et par le seul fait que c'est la femme

¹⁵⁶ On peut s'interroger sur cette mention et les quatre années sans conférence entre 1908 et 1912. On ne trouve pourtant aucune autre mention de conférence dans les archives de Mme Martin. Il reste cependant une possibilité de conférences dans les départements limitrophes, à l'image de celle qu'elle fait à Angers. Les déléguées de la peinture de Mme Martin étaient rares !

¹⁵⁷ Cette statue en bronze de Louis-Ernest Barraix (1841-1905) se trouve square des Épinettes dans le 17^e arrondissement. L'original, installé en 1898, fut fondu par les Allemands en 1942. Reproduite, la nouvelle statue a été mise en place en 1983. Maria Deraismes, auteure, conférencière et journaliste, fut la créatrice de l'*Ordre maçonnique mixte international le Droit Humain* que rejoignit Marguerite Martin.

du sénateur-maire radical de Parthenay qui en est présidente d'honneur. L'article est une diatribe contre le suffragisme et le féminisme, et l'auteur cible les « intellectuelles », terme qu'il prend soin de mettre entre guillemets, et de poursuivre : « souvent oublieuses de leurs devoirs – qui préfèrent avoir le droit de mettre un bout de papier dans une urne, au lieu de faire la soupe et... débarbouiller leurs drôles¹⁵⁸ ! ». À ces mots, on comprend mieux le combat que les militantes avaient encore à mener, et plus encore Marguerite Martin ; un combat qui est malheureusement toujours à poursuivre.

Comme elle le fait par ailleurs, Marguerite Martin imagine dans son roman la réaction des gens avec un grand réalisme, et ce qu'elle écrit est conforme à ce qui se lit dans la presse de l'époque quant aux femmes militantes, le féminisme, le suffragisme et tout ce qui gravite autour de ces thèmes. Citons en ce sens notre auteure « Les Messieurs se promettaient par avance une minute de bon temps... ». On ne peut pas passer sous silence qu'une phrase similaire sera écrite plus de 20 ans plus tard par Josèphe Réchard, l'active suffragiste Deux-Sévrienne de l'entre-deux-guerres. Une preuve que l'évolution des mentalités chez les hommes est particulièrement lente. Quoi qu'il en soit, Marguerite Martin montre bien le côté malsain qui colle alors aux hommes et à certaines femmes. Il y a les fonctionnaires qui passent « par hasard », les élèves de l'École normale qui, quoique sages dans les propos de Mme Martin, n'en étaient pas moins jamais en reste pour se moquer, les toilettes pimpantes de femmes qui ne voulaient en rien changer l'ordre établi et que l'on retrouve sur les photographies et publicités de l'époque, etc.

Dans le tableau des notabilités parthenaisiennes de l'époque, essayons de retrouver quelques personnalités qui ont effectivement existé. Le « pharmacien du coin » pourrait être Eugène Cordier¹⁵⁹, une figure bien connue des Parthenaisiens d'aujourd'hui par son exceptionnelle collection de photographies qui témoignent de la Gâtine d'alors et qui illustrent en partie cet ouvrage. Il est d'ailleurs curieux qu'il ne semble pas avoir fait de photo de cette conférence féministe. M. Nicod, directeur de l'enregistrement, est en fait M. Molard mais nous savons peu de chose de lui. M. Marion, le vétérinaire, est probablement Gabriel Bourson qui a l'âge d'avoir une grande fille. Mlle Baillet est dite

¹⁵⁸ Enfants.

¹⁵⁹ Les autres pharmaciens peuvent être Louis Robert, près de la place des Bancs, ou M. Piau à l'angle des rues Jean-Jaurès et de la Saunerie.

directrice de l'école primaire de filles. La description qu'en donne Mme Martin ne correspond pas à la directrice de l'époque. Elle se nomme Mlle Marie-Eulalie Lepage, était née le 23 janvier 1854 à Nantes, brevetée le 30 août 1871 et entrée en fonction le 27 avril 1885 comme institutrice à Bressuire. Elle arrive à Parthenay le 5 octobre 1891 et prend ses fonctions de directrice de l'école primaire de filles. À sa demande, très fatiguée, elle obtient sa retraite le 1^{er} octobre 1919. Elle est blâmée en 1903 pour avoir participé aux processions de la Fête-Dieu de 1898 et 1899. En 1910, une enquête est menée contre elle pour avoir dit-on giflé une élève. Profitant de cette occasion, et comme il l'avait déjà fait l'année précédente, le maire de Parthenay, Louis Aguillon, demande le départ immédiat de Mme Lepage. Anticlérical, le maire de Parthenay ne supportait pas que la directrice de l'école de filles pratique sa religion. Elle n'en faisait nullement état dans ses cours et elle était citée en exemple pour avoir été la première de l'arrondissement à instituer un cours d'adultes féminin. Elle faisait également des réunions les dimanches pour les filles et avait créé une cantine scolaire. Son établissement était prospère avec plus de 200 élèves malgré la présence de l'école privée pour filles¹⁶⁰. C'est pour ces actions en faveur des femmes et ses élèves que nous avons tenu à résumer sa vie ici.

La demoiselle Baillet de Marguerite Martin est plus sûrement la directrice de l'école maternelle : Clotilde Louise Royer¹⁶¹. Née le 29 novembre 1875 à Chiché, élève de l'école normale de Niort entrée en octobre 1892, la première du concours d'admission et venant de l'école supérieure de Bressuire. D'abord institutrice stagiaire à l'école de filles de Parthenay nommée en septembre 1895, elle est ensuite affectée à Bressuire puis à l'école de fille du Breuil-Chaussée en août 1900. En 1901, l'inspecteur écrit « Mlle Royer est une maîtresse sérieuse, active, énergique, aimant beaucoup son métier ; elle montre une initiative intelligente et apporte une application soutenue dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels ; les élèves lui témoignent la plus franche affection et les familles leur entière confiance ». Mais elle n'a que six filles dans sa classe car la population « est asservie aux 2 ou 3 propriétaires terriens – ennemis de l'école laïque – qui possèdent la presque totalité de la commune ». Mlle Royer prend ensuite la direction de l'école maternelle de Parthenay le 1^{er} octobre 1902, ayant demandé celle de Thouars. Lorsqu'elle est proposée à ce poste l'inspecteur

¹⁶⁰ Il s'agit de l'école privée des religieuses de Chavagnes à Notre-Dame-de-la-Coudre. ADDS, 1 T 513.

¹⁶¹ ADDS, 1 T 316.

primaire de Bressuire écrit : « J'ai déjà eu l'occasion de vous faire connaître à plusieurs reprises, mon estime pour cette maîtresse très heureusement douée : elle possède un caractère ferme et droit, un esprit juste, ouvert, très cultivé et orné, et des aptitudes professionnelles très sérieuses ». Évoquant ce qu'elle faisait à Bressuire, il ajoute « Vive, alerte, chantant juste et agréablement, elle savait varier à propos les exercices et en soutenir l'intérêt ; douce, bonne et affectueuse pour les enfants, elle exerçait sur ses élèves une véritable et bienfaisante éducation ». Si l'on s'en tient à ce que nous venons de rapporter, on peut considérer que c'est bien elle qui incarne le mieux Mlle Baillet dans le roman de Mme Martin.

Le « beau Gaston Pagès » est sûrement Édouard Adolphe Pellevoizin, qui était alors directeur de l'école annexe de Parthenay, professeur de musique et président de la toute jeune Société nationale de l'Art à l'école. En 1896, alors qu'il était Normalien, il était dit de lui que c'était un « élève intelligent et laborieux. À du goût et des dispositions pour les lettres. Bon musicien. » Il n'est pas professeur de mathématique, comme l'indique Mme Martin, mais notre auteure mélangea bien évidemment les caractéristiques des personnes qu'elle avait connues. En effet, c'est M. Doueil, autre possible Gaston Pagès, qui est professeur de mathématique et président de la toute jeune Jeunesse laïque¹⁶². Ajoutons que Clotilde Royer et Édouard Pellevoizin se marièrent entre janvier 1913 et avril 1919¹⁶³.

Quittons les notabilités parthenaisiennes et revenons à notre conférencière.

Dans la réalité, si Marguerite Martin est seule à la tribune pour sa première conférence à Thouars, celle qu'elle fait à Parthenay est placée sous le patronage de Mme Aguillon, femme du sénateur-maire de Parthenay, et accompagnée de M. Gaston Hulin, et de la déléguée de la jeune section thouarsaise de l'UFSSF, Mme Rachel Marliangeas. Les journaux locaux de l'époque notent la présence des personnalités suivantes dans l'auditoire : « MM. Aguillon, sénateur et maire ;

¹⁶² Professeur de mathématiques au collège, 1914-1936. Président de l'Union Parthenaisienne, 1930-1938. Président de la Jeunesse Laïque, 1912.

¹⁶³ ADDS, 1 T 316. Édouard Pellevoizin était marié en arrivant à Parthenay. Nous n'avons pas cherché à savoir s'il était veuf ou divorcé lorsqu'il épouse Mlle Royer. Fils de François, instituteur, il était né à Luché-sur-Brioux le 5 avril 1877. Il est affecté comme titulaire à Parthenay avec sa femme le 5 avril 1900.

Guillemet, sous-préfet ; Brottier¹⁶⁴, conseiller général ; un grand nombre de conseillers municipaux ; Doueil, président de la Jeunesse laïque ; Pellevoisin, président de l'Art à l'école.» Nous avons déjà évoqué certaines d'entre elles, et nous ne pouvons passer sous silence que les journalistes, dans leur compte rendu, ont proportionnellement davantage mis en valeur les élus et les idées du courant radical, que les propos de Mme Martin. Madame Aguillon est mise sur un piédestal alors que nous ne lui connaissons pas d'autres interventions publiques, comme elle l'avoue dans l'introduction de son discours. En outre, il convient d'insister ici sur la totale absence de mention de M. et Mme Aguillon dans le roman de Marguerite Martin, et il serait bien audacieux de vouloir en expliquer la raison qui pourrait tout aussi bien être à leur avantage qu'à leur désavantage. Cela dit, dans un courrier de 1914, Marguerite Hervé, évoquant les difficultés du groupe de Parthenay, écrit en parlant de Marguerite Martin et des besoins de soutien : « Notre zélée fondatrice l'a trouvé un moment dans notre sénateur et ancien maire M. Aguillon. Celui-ci, défenseur de nos idées féministes s'est vu pendant cette dernière année obligé de diriger ses efforts dans un autre but et nous avons un instant défendu notre défenseur. » Il faut donc penser que M. Aguillon avait soutenu Mme Martin, et que, sans doute par respect, elle n'en fit aucune mention dans son roman, d'autant plus que cette aide allait à contre-courant de l'idée générale de son ouvrage.

La conférence parthenaisienne se déroula dans la salle de la Justice de paix, actuellement dénommée salle de l'Archipel, pratiquement en face de l'église Sainte-Croix. Elle est bondée selon un journaliste et un autre y compte près de 400 personnes avec « autant de femmes que d'hommes ». Ce dernier, qui écrit dans le journal *Le Bocage et la Plaine*, indique que « Mme Martin est une conférencière très agréable à entendre. Elle s'exprime avec une élégante correction de langage que souligne un geste sobre, mais décisif. Elle évite tout lieu commun ou toute violence de paroles qui ne pourraient que nuire à la cause qu'elle défend, avec, cela se voit, une conviction et un désintéressement absolus. »

C'est donc madame Aguillon qui prend la parole en premier et deux journaux vont publier son discours. Nous le reproduisons pour illustrer

¹⁶⁴ Fernand Brottier, avoué à Parthenay, premier adjoint au maire, conseiller général du canton de Parthenay, membre de la commission administrative de l'hospice et du Bureau de bienfaisance.